

# OBJECTIF MEDITERRANEE

Novembre 1993

## Une profession à la loupe

☐ Ils veulent désormais se démarquer de l'image caricaturale du privé. Autrement dit, exit l'incontournable traque de l'infidèle. Ils sont jeunes, fonceurs, plutôt BCBG et jouent la carte de la transparence. Entre autres spécialités, sur leur brochure de présentation, on peut lire "recherche de débiteurs". Issus d'un gros cabinet de recherches parisien, Jean-Christophe Aru et Olivier Lagarde ont fondé, il y a deux ans et demi, Investiga-France à Aix-en-Provence. Affiliés au réseau national des Détectives Européens, ils revendiquent le droit au titre légitime "d'agent privé de recherches". "Notre domaine, c'est le pré-contentieux, c'est-à-dire la recherche, notamment dans le domaine industriel et commercial. Le contentieux, c'est l'affaire des huissiers ou des sociétés de recouvrement. Nous sommes parfois complémentaires. Ainsi, nous travaillons surtout à la demande des avocats avec qui nous avons d'excellents rapports. Quant au client, il ne paie que pour un résultat positif, mais nous sommes sûrs à 90 % d'avoir ce résultat" concluent-ils en souriant. Comment ? Patience, pugnacité, minutie... Mais, en aucun cas, l'utilisation de manières intimidantes. "Les méthodes musclées de recouvrement, ça existe sans doute, mais c'est plutôt un gros mythe. Si nous avons une proposition de ce type, de la part d'un client, nous l'en dissuadons ou bien nous refusons le deal." Et de souligner que ces propositions émanent en majorité des particuliers et non des entreprises. "Bien sûr, nous savons que des équipes "spécialisées" tournent sur la région. Ce ne sont pas des professionnels qui agissent de cette façon. Depuis les années 80, il y a eu un virage dans la profession. Les Zorro ou les cow-boys, comme on les appelait avant, c'est fini ! Nos héros à nous, ce sont Tintin ou Magnum... On ne peut se permettre aucun faux pas. Notre devise : être et durer." Même son de cloche chez ce "vieux de la vieille", Pierre Espenan, ancien gendarme, enquêteur privé à Cannes, président du Conseil supérieur professionnel des agents de recherches privées, autre "syndicat" représentatif de cette profession de l'ombre. Membre du réseau européen AIGLE, il milite pour la reconnaissance de son métier. Son rêve : une carte délivrée par la préfecture qui réglementerait enfin la profession "en empêchant n'importe qui de faire n'importe quoi, par exemple en matière de recouvrement de créances. "Notre travail, c'est la recherche et uniquement ça, contrairement aux agences de recouvrement qui ne se gênent pas pour mordre sur notre activité, alors qu'elles ne le devraient pas." Amertume volée dans les propos : "je n'ai pas toujours de bons rapports avec elles. Loin de là... Quant aux entreprises, elles hésitent encore à faire appel à nous et préfèrent les voies très officielles -avocat, huissier- qui n'aboutissent pas forcément à un résultat." En ce qui concerne les abus de la profession... "Si nous en avons connaissance, nous les dénonçons pour assainir notre image." La rumeur raconte qu'il y a une dizaine d'années sur le port de Cannes, on faisait casser une jambe pour 5.000 francs, prendre un bain forcé pour 10.000 francs et ainsi de suite. Aujourd'hui, ces fâcheuses tendances se seraient déplacées vers Juan-les-Pins. "Ce n'est pas le fait de la profession, affirme Pierre Espenan, mais des histoires de petits truands." Rumeur, quand tu nous tiens...

Marie-Odile Helme ☐